

Direction générale des finances

Plan d'action de gestion – 2004-710 Vérification du Cadre national de vérification des comptes de TPSGC 2005-06-03

Approuvé – le 5 août 2005

Recommandation	Responsable	Mesures	Calendrier de mise en œuvre des mesures
<p>1. Améliorer les procédures de contrôle de la qualité utilisées pour évaluer l'exactitude des résultats de l'examen de l'assurance de la qualité du Cadre national de vérification des comptes, ainsi que l'uniformité de l'application des lignes directrices.</p> <p>2. Déterminer les besoins en formation et mettre en oeuvre un programme de formation des personnes responsables des examens de l'assurance de la qualité du Cadre national de vérification des comptes.</p> <p>3. a. Examiner la raison de la détermination des erreurs aussi bien critiques que non critiques dans les</p>	<p>1- Mike Hawkes, chef des finances (CF), Direction générale des finances 2- Eric Miller, directeur général, Opérations financières</p>	<p>1.a) Clarifier les procédures de vérification des comptes contenant des opérations complexes afin d'améliorer l'uniformité de l'application des procédures financières (ex. contrats de construction, SNC Lavallin ProFac inc., inscription des fournisseurs, etc.).</p> <p>1.b) Augmenter le niveau d'expertise nécessaire en examinant et modifiant la composition de l'équipe de vérification des comptes pour effectuer l'examen de la conformité d'opérations complexes. Deux FI seront recrutés et assignés à l'examen des transactions complexes.</p> <p>2. Identifier les lacunes dans la formation actuellement offerte, développer et implanter un programme de formation et par conséquent, réviser le Guide de vérification après-paiement. La clarification du processus de vérification permettra d'améliorer la compréhension des employés des diverses politiques, directives et procédures. Des séances de formation seront offertes régulièrement sur une base individuelle et de groupe.</p> <p>3 a. Les catégories d'erreurs critiques et non critiques sont analysées tous les ans. L'analyse de 2005-2006 a été effectuée et toutes les catégories d'erreurs critiques et non critiques ont été révisées. Les</p>	<p>1.a) Janvier 2006</p> <p>1.b) Janvier 2006</p> <p>2. Janvier 2006</p> <p>3 a. Juillet 2005</p>

Recommandation	Responsable	Mesures	Calendrier de mise en œuvre des mesures
<p>examens de l'assurance de la qualité du Cadre national de vérification des comptes. Modifier les procédures en fonction des résultats de l'examen.</p> <p>3. b. Inclure dans la structure de présentation des rapports les résultats pour ce qui est de toutes les erreurs constatées lors des examens de l'assurance de la qualité du Cadre national de vérification des comptes.</p> <p>4. Communiquer les résultats de l'assurance de la qualité du Cadre national de vérification des comptes aux fonctionnaires du Ministère auxquels des pouvoirs ont été délégués en vertu de l'article 33 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> (LGFP).</p>		<p>procédures ont été modifiées et la liste des erreurs non critiques a été réduite en conservant les erreurs suivantes: adresse du fournisseur / paiement à la date d'échéance / codage financier / application de la taxe sur les produits et services.</p> <p>3 b. Les rapports trimestriels comprendront les résultats en ce qui concerne toutes les erreurs (critiques et non critiques) et des mesures correctives seront prises pour les catégories affichant des taux d'erreur élevés.</p> <p>4. Les fonctionnaires auxquels des pouvoirs ont été délégués en vertu de l'article 33 de la LGFP seront informés du Cadre national de vérification des comptes et recevront les résultats des examens trimestriels de la conformité. Ils connaîtront ainsi le Cadre et les sections qui posent des problèmes. Sont visés le SCN, les OSS et les régions.</p>	<p>3 b. Septembre 2005</p> <p>4. Septembre 2005, pour les résultats du 1^{er} trimestre de 2005-2006.</p>